

25 juil 2007 -18:05

Rapport annuel 2006 Service public fédéral Personnel et Organisation

L'administration fédérale, chef de file dans le domaine de la formation du personnel

L'administration fédérale, chef de file dans le domaine de la formation du personnel

L'administration fédérale est restée longtemps à la traîne en ce qui concerne la formation de son personnel. Mais depuis peu, elle a conquis une place dans le peloton de tête dans ce domaine. C'est un des constats marquants du rapport annuel 2006 du Service public fédéral Personnel et Organisation. Dans le secteur privé, une norme appliquée depuis des années prévoit que 1,9% de la masse salariale doit être consacré à la formation. Les efforts de formation de l'administration fédérale augmentent systématiquement et depuis deux ans, surclassent même cette norme. En 2005, ils atteignaient même 2,3%. 25.276 des quelque 88.000 fonctionnaires ont suivi en 2006 une formation à l'Institut de Formation de l'Administration fédérale. A titre d'exemple, l'investissement du SPF Personnel et Organisation dans la formation externe pour ses collaborateurs a augmenté de 24,7% par rapport à l'année 2005. Mais ce n'est pas seulement dans le domaine de la formation que l'administration fédérale montre que sa politique des ressources humaines vaut bien celle de bon nombre d'entreprises de premier plan. Ces 9 prochaines années, la cellule Automatisation P&O travaillera à l'élaboration d'un outil qui permettra une automatisation intégrée de l'ensemble des processus de gestion des ressources humaines, grâce aux technologies de l'information les plus récentes. De plus en plus de services publics fédéraux, et aujourd'hui aussi non fédéraux, peuvent publier leurs marchés publics gratuitement au Bulletin des Adjudications. Le nombre de publications sur la plate-forme de publication JEP est en augmentation constante. Le bien-être au travail a pris une forme concrète en 2006 au sein de l'administration fédérale. Les principes de base permettant le télétravail sont intégrés dans la réglementation ; un bonus de travail pour les bas salaires est prévu ; les victimes d'accidents du travail peuvent compter sur des droits étendus ; et la gratuité des transports en commun est à présent un fait. Les enquêtes de satisfaction tant internes qu'externes sont systématisées, et sont déjà réalisées dans de nombreuses institutions fédérales. De nombreux projets de modernisation ou Business Process Re-engineerings (BPR) destinés à améliorer en profondeur la qualité des services, sont déjà implémentés. Les SPF Économie, Mobilité et Transports et Sécurité sociale lanceront également de nouveaux projets d'amélioration en 2006. Le rapport annuel 2006 Sensations du SPF Personnel et Organisation peut être demandé à Florian De Blaere, Rue de la Loi 51, 1040 Bruxelles, florian.deblaere@p-o.be, 02 790 58 36 ou téléchargé sur www.p-o.be (Information générale, publications).